

Resp. client:
N° commande.
N° client: 75864
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: info@spri-lolivier-ramon.be

ProKo.: LS01
N° rapport : 5949076
N° rapp. prov.:
Date: 23/12/2022



INSP-205



OCB vzw
Member of OCB Group

Client / Mandant :

OLIVIER RAMON
RUE DE FISENNE 4
6940 OPPAGNE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 53 TRIBOLET JEAN-PAUL
Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: RENE ADAN Adresse: RUE SAINT AMOUR 2 6940 DURBUY
Installat. / respons. travaux: Nom: OLIVIER RAMON Adresse: RUE DE FISENNE 4 6940 OPPAGNE T.V.A.:
Adresse installation: RENE ADAN RUE SAINT AMOUR 2 DURBUY 6940 Cabine HT - privée: Kies een item.
Type installation: GITE Appareil/Install. ID:
EAN nr.: ? Gestionn. Rés.: Kies een item. Compteur: 16409483 Compteur nuit :

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Type: visite de contrôle (chap. 6.5)

Kies een item.

Dérogat. partie 8 livre 1 *: Kies een item.

Date installation: entre 01/10/1981 et 01/06/2020

(*) En cas contrôle chap. 6.4., référ. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : Kies een item.

Date: 23/12/2022

Contrôle suivant dans 60 mois, ou avant le 31/12/2027

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente	Raccordement: réseau souterrain au aérien	Fourreau: placé	Plaque d'isolat.: absente		
Tension nominal: 3 x 220V	Protection max.: 40A	Protection princ.: 27A	Interr. princ.: aut. GRD		
Liaison comptage-coffre de repart.:	type câble: EXVB	nombre conduct.: 4	section: 16 mm ²		
Câble de raccordement au réseau:	type câble: EXVB	nombre conduct.: 4	section: 16 mm ²		
Prise de terre	genre : individuelle	accessibilité : en ordre			
Électrode de terre:	type: PIQUETS	section: 16 mm ²			
Interrupteur Diff.:	général: 4p 40A/300mA	supplémentaire: 4p 63A/30mA			
Schéma unifiliaire et plan de position:	<input checked="" type="checkbox"/> voir annexe	<input type="checkbox"/> références:			
Exécutée conform. aux schémas et plan:	en ordre	État du matériel fixe ou – à pose fixe:	en ordre		
Installations spéciaux:	<input type="checkbox"/> photovoltaïque	<input type="checkbox"/> piscine	<input type="checkbox"/> sauna	<input type="checkbox"/> aliment. véhic. électrique	<input type="checkbox"/> -
Ne sont pas encore placés:	<input type="checkbox"/> cuisine	<input type="checkbox"/> salle de bains	<input type="checkbox"/> chauffage central	<input type="checkbox"/> compteur de gaz	<input type="checkbox"/> compteur d'eau
	<input type="checkbox"/> luminaires		<input type="checkbox"/> principale -	<input type="checkbox"/> supplémentaire liaison équipotentielle	
Nombre de tableaux:	1	Nombre de circuits terminaux, incl. réserve:	22		

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 2 MΩhm Résistance de dispersion: 28 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotential: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant

I Néant

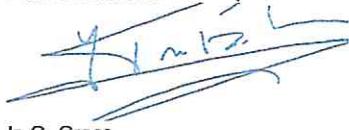
CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf